

2 juin 2011

LA BANQUE LAURENTIENNE DÉCLARE UN BÉNÉFICE NET DE 30,1 MILLIONS \$ POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2011 ET AUGMENTE SON DIVIDENDE DE 0,03 \$ PAR ACTION

Faits saillants du deuxième trimestre 2011

- Augmentation du dividende trimestriel de 0,03 \$, ou 8 %, à 0,42 \$ par action ordinaire
- Bénéfice net de 30,1 millions \$, en hausse de 6 % par rapport à 28,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010
- Résultat dilué par action en hausse de 7 %, à 1,13 \$, comparativement à 1,06 \$ pour le deuxième trimestre 2010
- Amélioration significative de la qualité de crédit
- Augmentation des dépenses, découlant principalement des investissements dans le développement des affaires, de la charge de retraite et des coûts liés aux mesures fiscales et aux exigences réglementaires
- Augmentation de 7 % du total des prêts et acceptations bancaires, incluant les actifs titrisés, depuis les douze derniers mois

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un bénéfice net de 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action ordinaire, pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à un bénéfice net de 28,3 millions \$, ou 1,06 \$ par action ordinaire, pour le deuxième trimestre 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,7 % pour ce deuxième trimestre 2011, comparativement à 10,9 % pour la période correspondante de l'exercice 2010.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2011, le bénéfice net s'élevait à 63,6 millions \$, ou 2,40 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 60,4 millions \$, ou 2,26 \$ par action ordinaire, en 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,3 % pour le premier semestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à 11,6 % pour la période correspondante de l'exercice financier 2010.

Dans ses commentaires sur les résultats pour le deuxième trimestre, le président et chef de la direction, M. Réjean Robitaille, a indiqué : « Je suis satisfait des résultats pour le deuxième trimestre alors que nous avons réussi à augmenter notre rentabilité d'un exercice financier à l'autre. La qualité de crédit s'est améliorée de manière significative dans la plupart de nos portefeuilles depuis le début de l'exercice. La baisse de la demande de prêts dans certains marchés et les pressions concurrentielles accrues sur les marges d'intérêt depuis le début de l'exercice ont fait en sorte que notre attention et nos efforts se sont concentrés sur les marges d'intérêt plutôt que sur les volumes. Néanmoins, notre croissance soutenue, notre bilan robuste et notre solide situation en matière de fonds propres nous permettent aujourd'hui d'augmenter encore une fois notre dividende trimestriel sur action ordinaire d'un autre 0,03 \$ pour le porter à 0,42 \$ par action. »

M. Robitaille a également commenté l'augmentation des dépenses en soulignant que « l'efficacité demeure toujours une priorité fondamentale pour la Banque. Nous croyons toutefois que les investissements en cours dans les domaines du développement des affaires, des ressources et des systèmes dédiés aux services à nos clientèles viennent appuyer nos objectifs de croissance à long terme. Nous demeurons donc confiants que ces initiatives nous permettront d'enraciner de manière toujours plus durable le positionnement distinctif de nos secteurs d'activité et participeront à maintenir la croissance de la Banque à mesure que nous avançons. »

REVUE DES FAITS SAILLANTS

Le plan d'affaires de la Banque Laurentienne retient toujours l'attention indéfectible de tous les membres de la direction. Des investissements sont réalisés et des initiatives sont mises en place afin de développer le positionnement distinctif de chacun de ses secteurs d'activité. Ce véritable engagement soutient la raison d'être même de la Banque, soit de servir plus d'un million de clients de la manière la plus efficace possible. Ceci contribue à la réalisation de l'objectif de faire croître la Banque de manière durable à long terme.

Le secteur Particuliers et PME Québec continue de faire de réels progrès dans la promotion de sa marque distinctive, en particulier grâce à sa nouvelle campagne de marketing et de publicité. Cette stratégie est bien accueillie dans son marché cible, notamment auprès des jeunes familles intéressées par l'offre de prêts hypothécaires de la Banque. De plus, les campagnes de cotisation REER et d'achat de fonds communs de placement ont connu un très grand succès au cours du deuxième trimestre 2011. Les ventes de REER et de fonds communs de placement ont en effet augmenté de 6 % et 17 % respectivement par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, la pénétration de la carte de crédit Visa Banque Laurentienne et de l'assurance crédit augmente. Ces avancées contribuent à la réalisation de l'objectif global d'augmenter le nombre de clients qui détiennent cinq produits ou plus à la Banque.

Du côté commercial, le secteur Particuliers et PME Québec est aussi proactif dans l'établissement et le développement de relations d'affaires avec ses clients des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à l'intention des propriétaires de garderies et des pharmaciens propriétaires, des secteurs ciblés et priorisés par la Banque, il parraine des événements professionnels qui sont de nature à faciliter de nouvelles relations d'affaires. Le secteur Immobilier et Commercial, qui répond aux besoins de clients commerciaux de plus grande taille, ainsi qu'à ceux des promoteurs immobiliers, s'enorgueillit également de développer de solides relations d'affaires avec ses clients. La Banque continue de miser sur sa réputation d'offrir un temps de réponse rapide et une exécution sans faille. Tous ces facteurs ont contribué à une croissance des prêts de 9 % au cours des douze derniers mois.

B2B Trust poursuit l'amélioration de ses processus afin de réaliser son objectif ultime : l'excellence opérationnelle. À titre d'exemple, tout au long de l'importante saison des REER, B2B Trust a offert des heures de service prolongées à son centre d'appels, un centre de ressources dédié en matière de REER, et ce, tout en maintenant des taux concurrentiels et en offrant un processus de soumission aussi simple que rapide. Résultat : B2B Trust a réalisé l'une de ses meilleures campagnes REER au cours du deuxième trimestre 2011, générant une croissance des volumes et rehaussant son leadership dans le domaine des services aux conseillers financiers indépendants.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne poursuit son travail de développement, de renforcement et d'approfondissement de ses relations d'affaires avec ses clients. Cette assertion s'avère particulièrement juste en ce qui concerne la division Institutionnel - Actions qui a célébré son cinquième anniversaire au mois de mai 2011. Au cours de cette brève période de temps s'est constituée une solide équipe de professionnels dans les domaines de la vente, de la négociation et de la finance d'entreprise, de même qu'un groupe de 10 analystes couvrant 60 entreprises.

Alors qu'elle célèbre 165 années d'activité, la Banque Laurentienne reconnaît pleinement que ses clients demeurent, encore et toujours, la base même de son succès. La Banque est donc fermement engagée à continuer de leur fournir les excellents services auxquels ils ont droit. Cet engagement n'est d'ailleurs pas passé inaperçu puisqu'au cours des trois dernières années, la Banque a été reconnue comme la deuxième institution bancaire la plus admirée au Québec. Le maintien de tels standards élevés contribuera à une rentabilité soutenue pour le plus grand bénéfice de toutes les parties prenantes.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels qui apparaissent dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et par l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, les énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes se révèlent exactes.

L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire est mesurée sur la base de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences afférentes établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire inclut également l'incidence de la conversion aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les règlements de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, en raison de divers facteurs significatifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient en outre que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en matière de valeurs mobilières.

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010	VARIATION	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010	VARIATION
Résultats						
Revenu total	185 717 \$	178 113 \$	4 %	375 196 \$	358 562 \$	5 %
Bénéfice net	30 142 \$	28 349 \$	6 %	63 635 \$	60 363 \$	5 %
Rentabilité						
Résultat dilué par action	1,13 \$	1,06 \$	7 %	2,40 \$	2,26 \$	6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	10,7 %	10,9 %		11,3 %	11,6 %	
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,01 %	2,10 %		2,02 %	2,12 %	
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	72,6 %	69,4 %		70,8 %	68,0 %	
Par action ordinaire						
Cours de l'action						
Haut	55,87 \$	44,82 \$		55,87 \$	44,82 \$	
Bas	48,25 \$	37,99 \$		44,14 \$	37,76 \$	
Clôture	50,27 \$	44,12 \$	14 %	50,27 \$	44,12 \$	14 %
Ratio cours / bénéfice (quatre derniers trimestres)				10,5 x	9,2 x	
Valeur comptable ⁽¹⁾				43,49 \$	40,22 \$	8 %
Valeur au marché / valeur comptable				116 %	110 %	
Dividendes déclarés	0,39 \$	0,36 \$	8 %	0,78 \$	0,72 \$	8 %
Dividende par action / valeur au marché	3,10 %	3,26 %		3,10 %	3,26 %	
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	34,5 %	34,1 %		32,5 %	31,8 %	
Situation financière						
Actif au bilan				24 059 424 \$	23 062 156 \$	4 %
Prêts et acceptations				17 730 233 \$	16 986 172 \$	4 %
Dépôts				19 626 510 \$	18 709 895 \$	5 %
Ratio de capital BRI						
Première catégorie				11,1 %	10,9 %	
Autres renseignements						
Nombre d'employés en équivalent à temps plein				3 728	3 632	
Nombre de succursales				157	156	
Nombre de guichets automatiques				422	407	

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

RAPPORT DE GESTION

Le présent Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2011, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et du semestre terminés à la même date. Ce Rapport, en date du 2 juin 2011, devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le deuxième trimestre 2011. Le Rapport annuel 2010 de la Banque fournit des renseignements complémentaires relatifs à des sujets tels que la gestion des risques, les conventions comptables critiques et estimations et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, au www.banquelaurentienne.ca et sur le site Internet de SEDAR, au www.sedar.com.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La Banque demeure optimiste mais prudente en ce qui concerne les perspectives pour l'économie canadienne au cours de la seconde moitié de 2011 et le début de 2012. L'économie canadienne a nettement bénéficié de la forte reprise des échanges commerciaux internationaux toujours en cours, y compris une nette relance de la production industrielle aux États-Unis. Bien que le momentum économique actuel soit constructif, on s'attend tout de même à un ralentissement de la croissance au Canada plus tard cette année. Cette perspective découle de la hausse du dollar canadien, alimentée par une forte augmentation des prix des matières premières à l'échelle mondiale, en particulier des prix de l'énergie, ainsi que des flux financiers mondiaux, aussi importants que soutenus, dans des actifs canadiens. L'incidence possible de l'augmentation des prix de l'énergie et de la vigueur persistante du dollar canadien s'avère d'ailleurs plus important au Québec et en Ontario. Au Québec, cette incidence est aggravée par les mesures fiscales déjà adoptées et qui entreront en vigueur l'an prochain. La vigueur du dollar canadien, si elle devait perdurer, pourrait freiner l'expansion future des exportations. La croissance des dépenses des ménages pourrait ralentir, compte tenu de l'augmentation des prix de l'énergie, d'un niveau d'endettement élevé et des perspectives d'augmentation des taux d'intérêt plus tard cet été. Ces taux d'intérêt devraient cependant demeurer relativement faibles.

OBJECTIFS FINANCIERS 2011

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice financier 2011, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées à la page 29 du Rapport annuel 2010 de la Banque sous le titre « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque ».

OBJECTIFS FINANCIERS 2011

	OBJECTIFS 2011	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2011
Croissance des revenus	> 5 %	5 %
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	70 % à 67 %	70,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11 % à 13 %	11,3 %
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$	2,40 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

Après six mois, la direction considère que la Banque devrait, dans l'ensemble, réaliser ses objectifs de rentabilité, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice, compte tenu principalement du fait que la qualité de crédit demeure bonne et que la Banque suit une approche disciplinée en matière de gestion des dépenses. Toutefois, comme l'indique le tableau ci-dessus, la croissance des revenus et le ratio d'efficacité de la Banque sont légèrement inférieurs aux objectifs définis. Ces résultats sont largement attribuables au ralentissement des activités dans le marché immobilier depuis le début de l'exercice, un ralentissement attribuable en partie au contexte économique tel que décrit ci-dessus, conjugué à une vive concurrence.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non audité)					
Revenu net d'intérêt	116 434 \$	121 418 \$	117 633 \$	237 852 \$	238 349 \$
Autres revenus	69 283	68 061	60 480	137 344	120 213
Revenu total	185 717	189 479	178 113	375 196	358 562
Provision pour pertes sur prêts	12 000	15 000	16 000	27 000	32 000
Frais autres que d'intérêt	134 824	130 958	123 549	265 782	243 932
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	38 893	43 521	38 564	82 414	82 630
Impôts sur les bénéfices	8 751	10 028	10 215	18 779	22 267
Bénéfice net	30 142 \$	33 493 \$	28 349 \$	63 635 \$	60 363 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	3 109	3 109	3 074	6 218	6 148
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	27 033 \$	30 384 \$	25 275 \$	57 417 \$	54 215 \$
Résultat par action					
de base	1,13 \$	1,27 \$	1,06 \$	2,40 \$	2,27 \$
dilué	1,13 \$	1,27 \$	1,06 \$	2,40 \$	2,26 \$

POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2011, COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2010

Le revenu net s'élevait à 30,1 millions \$, ou 1,13 \$ dilué par action, pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à 28,3 millions \$, ou 1,06 \$ dilué par action, pour le deuxième trimestre 2010.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 7,6 millions \$, d'un exercice financier à l'autre, et s'établissait à 185,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 178,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué à 116,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, alors qu'il s'établissait à 117,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. L'augmentation des prêts et des dépôts, d'un exercice financier à l'autre, n'a pas suffi à contrebalancer complètement la baisse des marges d'intérêt. Comparativement au deuxième trimestre 2010, les marges d'intérêt ont diminué de neuf points de base et s'établissaient à 2,01 % pour le deuxième trimestre 2011. Cette baisse s'explique principalement par les changements dans les stratégies de couverture liées aux opérations de titrisation, mis en oeuvre au cours du premier trimestre 2011, qui ont entraîné le déplacement d'une partie du revenu net d'intérêt vers les autres revenus, ainsi que par la vive concurrence dans plusieurs marchés qui continue d'exercer des pressions sur la tarification des prêts et des dépôts.

AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'élevaient à 69,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 60,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, soit une augmentation de 15 % d'un exercice financier à l'autre. Les revenus tirés des services de cartes de crédit ont continué de s'améliorer au cours du deuxième trimestre 2011, en raison de l'augmentation des volumes de transactions. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont également contribué à l'augmentation des autres revenus au cours du trimestre, ce qui témoigne de la croissance des actifs sous gestion au cours des douze derniers mois. En outre, pour Valeurs mobilières Banque Laurentienne, les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 2,9 millions \$, en raison de conditions de marché favorables et d'une bonne performance d'ensemble de la plupart des divisions. Les revenus de titrisation ont augmenté de 7,2 millions \$ d'un exercice financier à l'autre, principalement grâce à des gains plus élevés sur la titrisation de 449,2 millions \$ de nouveaux prêts hypothécaires au cours du trimestre. Depuis le début de l'exercice, la Banque a choisi de financer la majeure partie de la croissance de ses prêts par la voie de la titrisation parce qu'il s'agit là d'une source de financement avantageuse compte tenu des conditions de marché. La présentation des activités du secteur Autres, ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur les opérations de titrisation. Les augmentations décrites ci-dessus ont été contrebalancées en partie par une légère baisse des revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers, ainsi que par la baisse des revenus liés aux prêts.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette diminution est attribuable principalement à l'amélioration continue des portefeuilles de détail de la Banque, conjuguée à la diminution des pertes dans les portefeuilles commerciaux. Dans l'ensemble, la qualité de crédit s'est améliorée de manière remarquable, comme en témoigne la baisse significative des prêts douteux bruts, de 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010 à 155,3 millions \$ au 30 avril 2011, soit une amélioration de 17 % au cours des deux derniers trimestres. La section « Gestion des risques », ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur la qualité de crédit.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 134,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 123,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, soit une augmentation de 11,3 millions \$ d'un exercice financier à l'autre.

Au cours du trimestre, la Banque a continué d'investir dans son capital humain afin de soutenir sa croissance et ses initiatives en matière de qualité de service et afin de répondre à des exigences accrues en matière de réglementation. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,8 millions \$, dont une tranche de 1,5 million \$ est liée à l'augmentation du nombre d'employés par rapport à l'exercice précédent, alors qu'une tranche de 1,5 million \$ est liée aux augmentations régulières des salaires en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. Un autre montant, de 2,6 millions \$, est attribuable à l'augmentation de la taxe compensatoire sur les salaires et des coûts des régimes de retraite. Ces investissements viennent appuyer les objectifs de croissance à long terme de la Banque et devraient contribuer à renforcer davantage son positionnement.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 32,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 34,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance continue des activités, de la dotation aux amortissements liée à la mise en service récente de projets de développement de technologies de l'information, et des coûts de location plus élevés. Les autres dépenses ont légèrement augmenté, passant de 23,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 24,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011.

En raison de l'augmentation des frais autres que d'intérêt, tel qu'il est décrit ci-dessus, et du resserrement des marges d'intérêt, le ratio d'efficacité s'établissait à 72,6 % pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 69,4 % pour le deuxième trimestre 2010.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 8,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,5 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives du fait de détenir des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition moins élevée des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. En outre, comparativement au deuxième trimestre 2010, les impôts sur les bénéfices pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2011 ont tiré parti de l'incidence de la baisse de 1,4 % des taux d'imposition du gouvernement fédéral qui est entrée en vigueur pour l'exercice financier, ainsi que de la proportion plus importante des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,5 %.

POUR LE SEMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2011, COMPARATIVEMENT AU SEMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2010

Pour le semestre terminé le 30 avril 2011, le bénéfice net s'élevait à 63,6 millions \$, ou 2,40 \$ dilué par action, comparativement à 60,4 millions \$, ou 2,26 \$ dilué par action, en 2010.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté et s'élevait à 375,2 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2011, soit une augmentation de 5 % par rapport à 358,6 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010. Le revenu net d'intérêt est demeuré relativement inchangé et s'établissait à 237,9 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010, comparativement à 238,3 millions \$ pour la même période en 2010. Les revenus générés par la hausse des volumes de prêts et de dépôts ont été contrebalancés par la rationalisation des activités de prêts aux points de vente, qui génèrent des marges élevées, ainsi que par le resserrement des marges découlant des changements dans les stratégies de couverture et de la concurrence dans la tarification, tel qu'il a été indiqué ci-dessus. Les autres revenus ont également augmenté et s'élevaient à 137,3 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à 120,2 millions \$ pour la même période en 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à la hausse des revenus de titrisation, qui découle de l'augmentation des volumes de prêts titrisés par rapport à l'exercice financier précédent, conjuguée aux augmentations significatives des revenus tirés des opérations d'assurance crédit et des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement, compte tenu de la croissance des affaires, ainsi qu'à l'amélioration des revenus liés aux activités de courtage.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 27,0 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à 32,0 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010. Cette baisse de 16 % est liée essentiellement aux améliorations dans le portefeuille de prêts au détail et à la diminution des pertes dans le portefeuille de prêts commerciaux.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 265,8 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2011, comparativement à 243,9 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires, ainsi qu'à la poursuite des investissements dans le développement des affaires et dans des initiatives en matière de qualité de services, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté en raison de la hausse de la dotation aux amortissements liée aux projets de développement des technologies de l'information, ainsi qu'à l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies. Les autres dépenses sont demeurées relativement inchangées. De nouvelles exigences en matière de réglementation, ainsi qu'une hausse de la taxe compensatoire sur les salaires, ont aussi contribué à l'augmentation globale des frais autres que d'intérêt.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2011, le ratio d'efficacité a augmenté et s'établissait à 70,8 %, comparativement à 68,0 % pour le semestre terminé le 30 avril 2010.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le semestre terminé le 30 avril 2011, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 18,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,8 %, comparativement à 22,3 millions \$ et 26,9 % pour le semestre terminé le 30 avril 2010. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des facteurs qui ont déjà été décrits ci-dessus.

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2011, COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2011

Le bénéfice net s'élevait à 30,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 33,5 millions \$ pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2011. Le revenu total a diminué et s'établissait à 185,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 189,5 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a subi une diminution séquentielle de 5,0 millions \$, en raison principalement du fait que le trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée au cours du deuxième trimestre 2011 et s'établissait à 2,01 % de l'actif moyen, comparativement à 2,03 % pour le premier trimestre 2011. Les pressions exercées sur la tarification sont demeurées importantes dans plusieurs marchés et ont eu une incidence sur la marge nette d'intérêt.

Les autres revenus ont augmenté de 2 % par rapport au premier trimestre 2011, alors que l'augmentation des revenus tirés des activités de courtage, attribuable au développement des affaires, a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus liés aux opérations de titrisation et des revenus de trésorerie et de marchés financiers.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Cette diminution reflète l'amélioration continue de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts commerciaux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,9 millions \$ par rapport au premier trimestre 2011. Cette augmentation est liée principalement aux salaires et avantages sociaux, ce qui reflète, partiellement, l'incidence des augmentations annuelles en vigueur le 1^{er} janvier, de même que l'augmentation des charges de rémunération incitative et le nombre plus élevé d'employés à l'appui de la croissance des affaires et des initiatives en matière de qualité des services.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN CONDENSÉ

En milliers de dollars (Non audité)	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 30 AVRIL 2010
ACTIF			
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	711 064 \$	166 098 \$	258 061 \$
Valeurs mobilières	4 301 714	4 258 805	4 143 430
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	443 456	803 874	569 066
Prêts, montant net	17 542 833	17 405 244	16 837 773
Autres actifs	1 060 357	1 138 117	1 253 826
	24 059 424 \$	23 772 138 \$	23 062 156 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	19 626 510 \$	19 647 730 \$	18 709 895 \$
Autres passifs	2 925 167	2 734 993	3 018 525
Dette subordonnée	241 640	150 000	150 000
Capitaux propres	1 266 107	1 239 415	1 183 736
	24 059 424 \$	23 772 138 \$	23 062 156 \$

L'actif au bilan s'élevait à 24,1 milliards \$ au 30 avril 2011, soit une augmentation de 0,3 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2010. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 1,0 milliard \$, ou 4 %.

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque, composées de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2010, en raison principalement de l'augmentation du niveau de valeurs mobilières détenues afin de soutenir les activités d'affaires de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Globalement, les liquidités, en pourcentage de l'actif total, ont légèrement augmenté et s'élevaient à 23 %, comparativement à 22 % au 31 octobre 2010, la Banque maintenant un niveau relativement élevé de liquidités afin de financer les déboursements de prêts et soutenir ses initiatives de croissance.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires s'élevait à 17,9 milliards \$ au 30 avril 2011, en légère augmentation par rapport au 31 octobre 2010. Les prêts personnels ont augmenté de 46,4 millions \$, la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire ayant largement contrebalancé la réduction des volumes liée à la rationalisation en cours des activités de financement aux points de vente, laquelle s'élève à 82,0 millions depuis le 31 octobre 2010. De plus, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 25,5 millions \$ et 154,0 millions \$ respectivement, alors que la Banque continuait de tirer profit des possibilités de croissance offertes par le marché canadien. Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés, a augmenté de 413,5 millions \$ depuis le début de l'exercice, comme l'indique le tableau ci-dessous. La Banque a titrisé 449,3 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels au cours du trimestre : 351,0 millions \$ par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la SCHL (350,2 millions \$ au cours du premier trimestre 2011) et 98,3 millions \$ (37,8 millions \$ au cours du premier trimestre 2011) comme actifs de remplacement dans ce même conduit.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En milliers de dollars (Non audité)	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	VARIATION
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 526 298 \$	8 582 548 \$	(56 250) \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	3 185 279	2 715 535	469 744
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	11 711 577 \$	11 298 083 \$	413 494 \$

DÉPÔTS

Le total des dépôts des particuliers a augmenté de 166,5 millions \$ depuis le 31 octobre 2010, et s'élevait à 15,6 milliards \$ au 30 avril 2011. Ce résultat est attribuable à la croissance soutenue réalisée au cours du deuxième trimestre 2011. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts (comprenant les dépôts institutionnels) ont diminué de 187,7 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'établissaient à 4,1 milliards \$ au 30 avril 2011, alors que la Banque priorisait d'autres sources, dont la titrisation, pour combler ses besoins de financement. La Banque continue de gérer ses niveaux de liquidités de manière proactive pour combler ses besoins de financement, tout en exerçant un contrôle rigoureux en matière de tarification, et elle concentre ses efforts sur l'accumulation de dépôts du marché de détail. Pour la Banque, les dépôts du marché de détail

demeurent une source de financement particulièrement stable et moins coûteuse que les dépôts institutionnels. Au 30 avril 2011, les dépôts des particuliers représentaient près de 80 % du total des dépôts.

DETTE SUBORDONNÉE

Au 30 avril 2011, la dette subordonnée avait augmenté et s'établissait à 241,6 millions \$, comparativement à 150,0 millions \$ au 31 octobre 2010. Au cours du premier trimestre 2011, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (titres secondaires), série 2010-1, dont l'échéance est le 2 novembre 2020, et racheté toutes ses débetures subordonnées, série 10, échéant en 2016, d'un montant nominal global de référence de 150,0 millions \$. Ces transactions, une fois combinées, fourniront à la Banque la flexibilité additionnelle nécessaire pour poursuivre ses initiatives de développement et contribueront à répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 266,1 millions \$ au 30 avril 2011, comparativement à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement au bénéfice net pour le premier semestre 2011, déduction faite des dividendes déclarés, ainsi qu'aux gains non réalisés liés aux titres disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat étendu, et contrebalancée en partie par une baisse du gain reporté lié aux swaps de taux d'intérêt dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, a augmenté et s'établissait à 43,49 \$ au 30 avril 2011, comparativement à 41,87 \$ au 31 octobre 2010. Au 25 mai 2011, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 23 924 762, et le nombre d'options, à 50 275.

ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré s'élevait à 15,8 milliards \$ au 30 avril 2011, soit des augmentations de 0,8 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2010 et de 1,1 milliard \$ par rapport au 30 avril 2010, alors qu'il s'élevait à 14,7 milliards \$. Cette augmentation par rapport au 30 avril 2010 est attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires sous gestion, ainsi qu'à l'appréciation de la valeur marchande et la croissance des volumes d'actifs liés aux fonds communs de placement et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés.

GESTION DU CAPITAL

Les fonds propres de première catégorie de la Banque s'établissaient à 1 171,1 millions \$ au 30 avril 2011, comparativement à 1 134,3 millions \$ au 31 octobre 2010. Le ratio BRI de première catégorie et le ratio BRI total atteignaient respectivement 11,1 % et 13,9 % au 30 avril 2011, comparativement à 10,9 % et 12,9 % respectivement au 31 octobre 2010. Ces ratios dépassent largement les exigences minimales actuelles et témoignent de la solidité de la Banque, ainsi que du profil de risque relativement peu élevé de ses activités. Le ratio de 9,3 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste également la grande qualité du capital de la Banque.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 30 AVRIL 2010
Fonds propres de première catégorie (A)	1 171 148 \$	1 134 291 \$	1 081 593 \$
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	11,1 %	10,9 %	10,9 %
Total des fonds propres - BRI (B)	1 464 834 \$	1 337 327 \$	1 270 338 \$
Ratio BRI total (B/C)	13,9 %	12,9 %	12,8 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	10 520 162 \$	10 388 050 \$	9 924 365 \$
Ratio actif / fonds propres	16,5 x	17,9 x	18,3 x
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ⁽¹⁾	9,3 %	9,0 %	9,0 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a rendu publiques de nouvelles lignes directrices en matière de fonds propres, communément appelées Bâle III. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur au mois de janvier 2013 et, de manière générale, établiront des normes plus sévères en matière d'adéquation du capital.

Au mois de janvier 2011, le CBCB a publié de plus amples informations relativement aux critères d'admissibilité des éléments de fonds propres en vertu des lignes directrices. Par la suite, soit au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a fourni d'autres directives relativement au traitement des instruments de fonds propres non admissibles. Conséquemment, certains instruments de fonds propres pourraient ne plus être entièrement admissibles comme fonds propres réglementaires à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que les actions ordinaires, seront considérés comme non admissibles sous le régime de Bâle III et seront donc progressivement éliminés, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que les actions ordinaires, incluent aussi bien les actions privilégiées, séries 9 et 10, que les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1. La Banque n'a émis aucun titre hybride ni aucun instrument novateur inclus dans les fonds propres de première catégorie. De même, aucun de ses instruments de fonds propres n'est soumis à une clause de rachat advenant un événement réglementaire. Par conséquent, aucun rachat advenant un événement réglementaire n'est prévu.

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses activités, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Au 30 avril 2011, le ratio des fonds propres ordinaires s'établirait à environ 7,2 % selon les règles de Bâle III applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires). Le ratio des fonds propres de première catégorie sous les règles de Bâle III serait de 9,2 %. Compte tenu du caractère évolutif des règles internationales en matière de fonds propres de même que des perspectives d'expansion du bilan, la Banque maintiendra néanmoins une position de prudence en ce qui concerne le déploiement de ses fonds propres.

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en matière de liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes globales en cette matière. Des mises à jour, contenant des informations additionnelles, ont été publiées en 2010. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que ces propositions ne sont toujours pas finalisées, tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

DIVIDENDES

Le 25 mai 2011, le conseil d'administration de la Banque a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 juin 2011. Au cours de sa réunion tenue le 2 juin 2011, compte tenu des progrès continus de la Banque en termes de rentabilité, de sa propre confiance dans l'avenir de la Banque, ainsi que de la solidité du bilan et des ratios de capital, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,03 \$ ou 8 % du dividende trimestriel par action ordinaire et, de ce fait, le versement d'un dividende de 0,42 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2011, aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2011.

DIVIDENDES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES ET RATIOS DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars, sauf les ratios du dividende versé (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE		
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2011	31 OCTOBRE 2010	31 OCTOBRE 2009	31 OCTOBRE 2008
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,39 \$	0,39 \$	0,78 \$	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	34,5 %	30,7 %	32,5 %	31,1 %	32,1 %	34,2 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

GESTION DES RISQUES

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en oeuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. De plus amples renseignements sur le Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le Rapport annuel 2010.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)					
Provision pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	5 842 \$	5 895 \$	7 591 \$	11 737 \$	16 249 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	2 601	1 266	170	3 867	433
Prêts hypothécaires commerciaux	804	3 428	3 069	4 232	3 863
Prêts commerciaux et autres	2 753	4 411	5 170	7 164	11 455
Total	12 000 \$	15 000 \$	16 000 \$	27 000 \$	32 000 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,28 %	0,34 %	0,39 %	0,31 %	0,39 %

La provision pour pertes sur prêts a diminué et s'établissait à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011 et à 16,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, alors que, dans l'ensemble, la qualité de crédit s'est améliorée au cours du trimestre. La diminution des provisions sur les prêts personnels, d'un exercice financier à l'autre, découle essentiellement de l'amélioration du marché de l'emploi au Canada et de la diminution de l'exposition aux activités de financement aux points de vente. L'augmentation des provisions sur les prêts hypothécaires résidentiels pour le deuxième trimestre 2011 est liée à un nombre limité de prêts pour des propriétés et des projets de développement immobilier. Les provisions sur les prêts hypothécaires commerciaux et sur les prêts commerciaux se sont améliorées de manière significative au cours du deuxième trimestre, ce qui témoigne de la bonne qualité de crédit du portefeuille.

PRÊTS DOUTEUX

	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)			
Prêts douteux bruts			
Personnels	16 256 \$	16 397 \$	20 771 \$
Hypothécaires résidentiels	33 874	39 304	28 377
Hypothécaires commerciaux	32 740	34 316	29 130
Commerciaux et autres	72 392	98 106	83 652
	155 262	188 123	161 930
Provisions spécifiques	(74 975)	(64 893)	(50 928)
Provisions générales	(73 250)	(73 250)	(73 250)
Prêts douteux nets	7 037 \$	49 980 \$	37 752 \$
Prêts douteux en % du portefeuille de prêts et acceptations			
Bruts	0,87 %	1,06 %	0,95 %
Nets	0,04 %	0,28 %	0,22 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 155,3 millions \$ au 30 avril 2011, comparativement à 168,7 millions \$ au 31 janvier 2011 et 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010, alors que la qualité de crédit continuait de s'améliorer au cours du trimestre. Cette baisse par rapport au 31 octobre 2010 est attribuable principalement à l'amélioration globale des portefeuilles de prêts et, en particulier, aux progrès réalisés dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Les portefeuilles du marché de détail ont continué leur bonne performance, alors que les emprunteurs bénéficiaient toujours de l'amélioration des conditions du marché du travail au Canada et d'un contexte de faibles taux d'intérêt. Les provisions cumulatives spécifiques ont augmenté de 10,1 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'établissaient à 75,0 millions \$. Elles représentent 48 % des prêts douteux bruts au 30 avril 2011.

Les prêts douteux nets s'élevaient à 7,0 millions \$ au 30 avril 2011 (soit 0,04 % du portefeuille moyen de prêts et acceptations bancaires), comparativement à 50,0 millions \$ (0,28 %) au 31 octobre 2010, ce qui reflète le niveau plus élevé de provisionnement des prêts douteux.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 30 avril 2011, l'effet d'une variation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

En milliers de dollars (Non audité)	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010
Augmentation des revenus nets d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	4 331 \$	4 650 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (Net des impôts sur les bénéfices)	(27 292) \$	(22 638) \$

Tel que l'indique le tableau ci-dessus, la Banque n'est pas exposée, de manière significative, à une variation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt, et elle a maintenu sa position en matière de gestion de l'actif et du passif relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2010 dans l'éventualité d'une légère augmentation des taux d'intérêt.

INFORMATION SECTORIELLE

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

PARTICULIERS ET PME QUÉBEC

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Revenu net d'intérêt	77 303 \$	79 782 \$	78 531 \$	157 085 \$	160 342 \$
Autres revenus	33 548	33 182	32 851	66 730	63 543
Revenu total	110 851	112 964	111 382	223 815	223 885
Provision pour pertes sur prêts	6 788	7 351	11 542	14 139	21 332
Frais autres que d'intérêt	91 735	91 489	87 305	183 224	173 807
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	12 328	14 124	12 535	26 452	28 746
Impôts sur les bénéfices	2 262	2 533	2 453	4 795	6 112
Bénéfice net	10 066 \$	11 591 \$	10 082 \$	21 657 \$	22 634 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	82,8 %	81,0 %	78,4 %	81,9 %	77,6 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net s'élevait à 10,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, un résultat relativement inchangé par rapport au deuxième trimestre 2010.

Le revenu total a légèrement diminué, passant de 111,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 110,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, alors que l'augmentation dans les autres revenus n'a pu contrebalancer complètement la diminution du revenu net d'intérêt. Cette diminution découle essentiellement des pressions soutenues exercées sur la tarification des prêts et des dépôts dans un contexte de vive concurrence, ce qui a plus que contrebalancé les augmentations des volumes de prêts et de dépôts par rapport à l'exercice précédent. La rationalisation en cours de prêts découlant du financement aux points de vente a également eu une incidence sur le revenu net d'intérêt durant le trimestre.

Les autres revenus se sont améliorés en raison, principalement, de l'augmentation des revenus liés aux services de cartes de crédit, attribuable à l'augmentation des volumes de transactions, et de l'augmentation des revenus liés à la vente de fonds communs de placement, attribuable à la croissance des actifs sous gestion. Les pertes sur prêts ont diminué de 41 %, ou 4,7 millions \$, passant de 11,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 6,8 millions \$ pour le deuxième

trimestre 2011. Cette amélioration notable découle essentiellement des prêts commerciaux, lesquels bénéficient de l'amélioration des conditions économiques au Québec, et de la diminution de l'exposition aux activités de financement aux points de vente. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4,4 millions \$, passant de 87,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 91,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des coûts des salaires, liée à de nouveaux emplois dédiés au développement des affaires, à l'augmentation annuelle régulière des salaires et à l'augmentation de la taxe compensatoire sur les salaires et des coûts des régimes de retraite.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, le bénéfice net a diminué de 4 % et s'établissait à 21,7 millions \$, alors que la baisse du revenu net d'intérêt et l'augmentation des dépenses ont plus que contrebalancé les améliorations dans les autres revenus et dans les pertes sur prêts, tel qu'il a été expliqué ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 6 %, ou 655 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 546 millions \$ au cours des douze derniers mois, à 9,2 milliards \$ en date du 30 avril 2011

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)					
Revenu net d'intérêt	21 840 \$	22 556 \$	20 527 \$	44 396 \$	40 438 \$
Autres revenus	7 851	8 094	8 598	15 945	16 277
Revenu total	29 691	30 650	29 125	60 341	56 715
Provision pour pertes sur prêts	4 840	7 272	3 984	12 112	9 134
Frais autres que d'intérêt	7 289	7 567	5 558	14 856	9 800
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	17 562	15 811	19 583	33 373	37 781
Impôts sur les bénéfices	5 028	4 527	5 928	9 555	11 438
Bénéfice net	12 534 \$	11 284 \$	13 655 \$	23 818 \$	26 343 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	24,5 %	24,7 %	19,1 %	24,6 %	17,3 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a diminué de 8 %, ou 1,1 million \$, et s'établissait à 12,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 13,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010.

Le revenu total a augmenté de 0,6 million \$, passant de 29,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 29,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation du revenu net d'intérêt, générée par la croissance des volumes de prêts. Les pertes sur prêts ont légèrement augmenté et s'établissaient à 4,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 4,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Ce niveau de pertes, relativement faible, reflète l'amélioration soutenue de la qualité de crédit des portefeuilles découlant de l'amélioration des conditions économiques et d'une souscription prudente. En témoigne également la baisse continue des prêts douteux bruts par rapport à la situation au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,7 million \$ et s'établissaient à 7,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 5,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. De ce montant de 1,7 million \$, 0,7 million \$ est lié à la résorption de provisions en 2010, attribuable à la résolution, en partie, d'une question spécifique d'ordre opérationnel, alors que 1,0 million \$ est lié principalement à l'augmentation des coûts des salaires et des frais répartis.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, le bénéfice net a diminué de 10 % et s'élevait à 23,8 millions \$, alors que l'augmentation des dépenses et des pertes sur prêts a plus que contrebalancé l'augmentation des revenus. Pour cette même période, le revenu total a augmenté, essentiellement pour les raisons citées ci-dessus. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,1 millions \$ par rapport à la période de six mois terminée le 30 avril 2010, principalement en raison du fait que les résultats pour 2010 incluaient la reprise d'un montant de 2,8 millions \$, liée à la résolution, en partie, de certaines questions d'ordre opérationnel, tel qu'il a été indiqué ci-dessus, ainsi que l'augmentation des coûts des salaires.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des prêts et acceptations bancaires de 9 %, ou plus de 250 millions \$, au cours des douze derniers mois

B2B TRUST

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)					
Revenu net d'intérêt	28 325 \$	28 718 \$	26 863 \$	57 043 \$	54 203 \$
Autres revenus	2 419	2 525	2 772	4 944	5 269
Revenu total	30 744	31 243	29 635	61 987	59 472
Provision pour pertes sur prêts	372	377	474	749	1 534
Frais autres que d'intérêt	16 009	16 222	12 757	32 231	25 364
Bénéfice avant impôts sur les bénéficiés	14 363	14 644	16 404	29 007	32 574
Impôts sur les bénéficiés	4 072	4 151	5 045	8 223	10 154
Bénéfice net	10 291 \$	10 493 \$	11 359 \$	20 784 \$	22 420 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	52,1 %	51,9 %	43,0 %	52,0 %	42,6 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

La contribution du secteur B2B Trust au bénéfice net a diminué de 9 % et s'élevait à 10,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 11,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Le revenu total a augmenté de 1,1 million \$, passant de 29,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à 30,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1,5 million \$, alors que la croissance des volumes dans les prêts hypothécaires, principalement au cours des six derniers mois de l'exercice 2010, ainsi que l'amélioration des marges sur les Comptes d'investissement à intérêt élevé et sur les dépôts à terme ont été contrebalancées, en partie, par le resserrement des marges sur les prêts à l'investissement et sur les prêts hypothécaires. Depuis le début de l'exercice 2011, B2B Trust a concentré son attention et ses efforts sur la croissance rentable, donnant lieu à un ralentissement de la croissance des volumes, étant donné le resserrement des marges dans le marché immobilier. Les pertes sur prêts, y compris les pertes liées à des activités de prêts à l'investissement, sont demeurées faibles et s'établissaient à 0,4 million \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 0,5 million \$ pour le deuxième trimestre 2010. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'élevaient à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 12,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Ce résultat est attribuable principalement à l'effet conjugué de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux liée aux augmentations régulières des salaires, à l'ajout aux effectifs de développement des affaires et du centre de services, ainsi qu'à l'augmentation des coûts attribués relatifs aux technologies, destinés à soutenir la croissance des activités d'affaires et le rehaussement des niveaux de services.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, le bénéfice net a diminué de 7 % et s'établissait à 20,8 millions \$, alors que l'augmentation des dépenses a plus que contrebalancé l'augmentation des revenus et l'amélioration des pertes sur prêts, essentiellement pour les raisons citées ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 7 %, ou 351 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Total des dépôts de 9,3 milliards \$ au 30 avril 2011, très légèrement inférieur par rapport à l'exercice financier précédent

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITALS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non audité)					
Revenu total	17 872 \$	16 241 \$	15 280 \$	34 113 \$	29 767 \$
Frais autres que d'intérêt	14 126	12 495	11 657	26 621	23 337
Bénéfice avant impôts sur les bénéficiés	3 746	3 746	3 623	7 492	6 430
Impôts sur les bénéficiés	1 014	1 024	1 037	2 038	2 010
Bénéfice net	2 732 \$	2 722 \$	2 586 \$	5 454 \$	4 420 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	79,0 %	76,9 %	76,3 %	78,0 %	78,4 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

La contribution du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net a augmenté de 6 % et s'élevait à 2,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 2,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Les revenus ont poursuivi leur progression, augmentant de 17 % pour s'établir à 17,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Cette augmentation est attribuable aux conditions de marché favorables et à la bonne

performance de la plupart des divisions. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'établissaient à 14,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 11,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, en raison principalement d'une augmentation des coûts de la rémunération variable attribuable à l'augmentation des volumes de transactions et du nombre de nouveaux représentants.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, le bénéfice net a augmenté de 23 %, ou 1,0 million \$, par rapport à la même période de l'exercice précédent, alors que l'augmentation des revenus a contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt, essentiellement pour les raisons déjà citées ci-dessus.

Fait saillant du bilan

▫ Biens sous gestion de 2,2 milliards \$, en hausse de 1 %, ou 20 millions \$, au cours des douze derniers mois

AUTRES

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Revenu net d'intérêt	(11 704) \$	(10 410) \$	(8 724) \$	(22 114) \$	(17 555) \$
Autres revenus	8 263	8 791	1 415	17 054	6 278
Revenu total	(3 441)	(1 619)	(7 309)	(5 060)	(11 277)
Frais autres que d'intérêt	5 665	3 185	6 272	8 850	11 624
Perte avant impôts sur les bénéfices	(9 106)	(4 804)	(13 581)	(13 910)	(22 901)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(3 625)	(2 207)	(4 248)	(5 832)	(7 447)
Perte nette	(5 481) \$	(2 597) \$	(9 333) \$	(8 078) \$	(15 454) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 5,5 millions \$ au bénéfice net de la Banque pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à une contribution négative de 9,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué, passant d'un résultat négatif de 8,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010 à un résultat négatif de 11,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011. Cette diminution découle principalement de la baisse du niveau et du rendement des valeurs mobilières. De plus, l'élimination, dans le secteur Autres, du revenu net d'intérêt relié aux prêts titrisés a augmenté en raison du niveau plus élevé des actifs titrisés.

Pour le deuxième trimestre 2011, les autres revenus s'élevaient à 8,3 millions \$, comparativement à 1,4 million \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette amélioration de la rentabilité est attribuable principalement à l'augmentation des revenus de titrisation, elle-même attribuable à des gains, comptabilisés en vertu des PCGR du Canada actuels. Au cours du trimestre, la Banque a titrisé 449,3 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels, alors qu'elle continuait de financer la majeure partie de la croissance de ses prêts par voie de titrisation, compte tenu du fait que la titrisation demeure une source de financement avantageuse dans les conditions de marché actuelles.

REVENUS DE TITRISATION

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Gains sur les opérations de titrisation	9 785 \$	11 675 \$	5 017 \$	21 460 \$	8 202 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(3 057)	(3 708)	(4 506)	(6 765)	(3 839)
Revenus de gestion	2 082	1 953	1 977	4 035	3 952
Autres	(1 246)	(1 030)	(2 160)	(2 276)	(3 807)
	7 564 \$	8 890 \$	328 \$	16 454 \$	4 508 \$

Les frais autres que d'intérêt ont diminué et s'établissaient à 5,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2011, comparativement à 6,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, alors que l'augmentation des salaires et avantages sociaux a été plus que contrebalancée par la baisse des coûts relatifs aux technologies, déduction faite de la répartition aux autres secteurs d'activité.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2011, la contribution négative du secteur Autres s'élevait à 8,1 millions \$, comparativement à une contribution négative de 15,5 millions \$ pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation des revenus de titrisation et à la diminution des dépenses, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES - RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non audité)	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JUILLET 2010	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	31 OCTOBRE 2009	31 JUILLET 2009
Revenu total	185 717 \$	189 479 \$	190 074 \$	188 810 \$	178 113 \$	180 449 \$	178 540 \$	176 657 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	26 779 \$	28 683 \$
Bénéfice net	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$
dilué	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$
Résultat par action								
de base	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$
dilué	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	10,7 %	11,9 %	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	24 059 \$	23 330 \$	23 772 \$	23 549 \$	23 062 \$	23 159 \$	22 140 \$	21 293 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 22.

CONVENTIONS COMPTABLES

Un sommaire des principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2010. Les pages 58 à 61 du Rapport annuel 2010 présentent également un examen des conventions comptables critiques et des estimations qui renvoient à des montants importants comptabilisés aux états financiers consolidés ou exigent que la direction émette un jugement. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le premier trimestre 2011 ont été préparés conformément à ces conventions comptables.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devaient basculer aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés vérifiés conformément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. La Banque fournira alors l'information financière comparative pour l'exercice 2011, préparée conformément aux IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a élaboré un plan de conversion à l'échelle de toute l'institution, soutenu par une structure formelle de gouvernance et constitué une équipe de projet spécialisée, composée de ressources internes et externes, chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la conversion aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le développement d'une expertise en matière d'information financière, l'identification des incidences du basculement aux IFRS sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en œuvre de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communications. À ce jour, le plan de conversion respecte le calendrier de réalisation établi par la Banque et l'opérationnalisation de la transition aux IFRS est en cours. Ce plan de conversion comprend les quatre phases suivantes : (i) une évaluation préliminaire; (ii) une analyse des normes d'information financière; (iii) le choix des principales méthodes comptables; et (iv) la mise en œuvre.

ÉTAT D'AVANCEMENT

La Banque a complété son évaluation préliminaire des incidences des IFRS au cours de la phase de planification du projet, soit au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables a permis à la Banque d'identifier les principales différences entre les IFRS et les normes comptables appliquées actuellement par la Banque. À la clôture du deuxième trimestre 2011, cette phase du plan de conversion était pratiquement complétée, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-dessous. Toujours à la clôture du deuxième trimestre 2011, la Banque a, en pratique, finalisé le choix des principales méthodes comptables. Cependant, certains choix demeurent encore en suspens, principalement au chapitre des avantages du personnel, ainsi que de la première application des IFRS. La Banque déterminera ses choix à l'égard de ces questions au cours des prochains mois. La Banque procède actuellement à la mise en œuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information, et ce, dans tous les domaines clés. En matière de technologies de l'information, une stratégie a été élaborée afin de gérer de manière adéquate la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011. La phase de mise en œuvre sera terminée au cours de l'exercice 2011. À la clôture du deuxième trimestre 2011, la Banque n'a donc pas encore terminé l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS.

PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

La première application des IFRS nécessite la mise en œuvre de l'IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », qui énonce les lignes directrices propres à la première application des IFRS par une entité. Les modifications comptables découlant de la transition aux IFRS seront généralement reflétées, de manière rétroactive, dans le bilan consolidé d'ouverture préparé selon les IFRS. L'IFRS 1 comprend toutefois certaines exemptions obligatoires et des exemptions facultatives limitées à l'égard de l'exigence d'application rétroactive, là où cette application serait impraticable d'un point de vue opérationnel. Les choix que la Banque prévoit faire relativement à l'IFRS 1 lors de la transition sont décrits sommairement ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive et ne couvre pas toutes les exemptions que la Banque examine présentement. Quoi qu'il en soit, les choix restants quant à la première application des IFRS conformément à l'IFRS 1 ne sont pas significatifs en ce qui concerne la conversion aux IFRS et les états financiers de la Banque. Ces choix pourraient d'ailleurs être modifiés en fonction d'éventuelles modifications aux IFRS au cours de 2011, soit l'année de transition.

a) Titrisation

De manière générale, les opérations de titrisation de la Banque ne satisferaient pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39. Au mois de novembre 2010, l'IASB a approuvé des modifications à l'IFRS 1 relatives à l'exemption de décomptabilisation qui fournissent l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues à ou après la date de transition d'une entité ou à une autre date déterminée par l'entité, plutôt qu'au 1^{er} janvier 2004, soit la date obligatoire actuelle. Au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a conclu que les banques ne devraient pas adopter par anticipation ces modifications aux IFRS et devraient plutôt appliquer les dispositions relatives à la décomptabilisation contenues dans la norme IAS 39 de manière prospective pour les opérations effectuées le ou après le 1^{er} janvier 2004. Conformément à la position adoptée par le BSIF, la Banque appliquera les dispositions relatives à la décomptabilisation aux opérations de titrisation antérieures.

b) Désignation des instruments financiers

Selon les dispositions de la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », les entités peuvent choisir certaines désignations mais seulement lors de leur comptabilisation initiale. L'IFRS 1 permet à l'émetteur de classer, à la date de transition aux IFRS, tout instrument financier en utilisant l'option de la juste valeur ou en le désignant comme étant disponible à la vente. La Banque a documenté ses décisions relatives à la classification de ses instruments financiers en ce qui concerne les « redésignations » de certains instruments financiers à son bilan, de même que la classification d'instruments financiers qui seront vraisemblablement comptabilisés pour la première fois selon les IFRS. Les « redésignations » se rapportent essentiellement aux instruments financiers qui ne respecteraient pas les critères de l'option de la juste valeur selon les IFRS. En ce qui concerne d'autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations courantes, telles qu'elles étaient établies au 1^{er} novembre 2010.

c) Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture peut être appliquée aux relations de couverture à compter du 1^{er} novembre 2010, à la condition que tous les critères des IFRS soient respectés. Les stratégies de couverture de la Banque ont donc été réexaminées afin de veiller à ce qu'elles soient admissibles conformément aux IFRS. La documentation des relations de couverture a été modifiée, en date du 1^{er} novembre 2010, afin d'en assurer la conformité avec les IFRS.

d) Avantages du personnel

Les IFRS prévoient de manière générale l'application rétroactive de la norme IAS 19, « Avantages du personnel », à la date de transition. À ce jour, la Banque n'a pas évalué l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite. Par contre, l'IFRS 1 offre l'option de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétroactive et de comptabiliser les écarts actuariels différés, conformément aux PCGR du Canada, directement dans les bénéfices non répartis. Si cette option est retenue, les pertes nettes cumulées jusqu'à la date de transition, soit un montant de 130,7 millions \$ (soit, approximativement, 95,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices), pourraient être imputées aux bénéfices non répartis d'ouverture. Cela pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. La Banque n'a pas encore arrêté son choix quant à l'utilisation de cette exemption et attend l'achèvement d'analyses plus poussées des exigences réglementaires en matière de fonds propres réglementaires.

e) Regroupement d'entreprises

À la date de transition, la Banque peut décider de ne pas retraiter tout regroupement d'entreprises antérieur à cette date ou d'appliquer l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », de manière rétroactive pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition, ou encore de choisir une date antérieure à la date de transition et d'appliquer l'IFRS 3 à tout regroupement d'entreprises postérieur à cette date. La Banque envisage de choisir une date antérieure à la date de transition afin de réexaminer certaines évaluations initiales liées à une acquisition spécifique, principalement en ce qui concerne les actifs incorporels.

ANALYSE DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES

Les IFRS ont été développées dans un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives en matière de comptabilisation, de mesure et d'informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

a) Provision pour pertes sur prêt

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts de la Banque est établie pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions cumulatives seront présentées selon qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision collective de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts doivent être établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. Conformément aux PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur prêts.

b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon l'analyse des normes, ces critères ne seraient pas respectés. À ce titre, les prêts hypothécaires titrisés seront donc comptabilisés au bilan comme actifs hypothécaires et les fonds reçus seront comptabilisés comme emprunt garanti portant intérêt à un taux calculé en fonction du rendement des investissements offerts aux investisseurs par les structures d'accueil. De plus, à titre de participante au programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), la Banque doit gérer l'asymétrie des échéances entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC offertes aux investisseurs. La Banque doit donc acquérir des actifs additionnels qui, conformément aux PCGR du Canada actuels, ne sont pas comptabilisés à son bilan. En vertu des IFRS, ces actifs additionnels seront également comptabilisés au bilan comme actifs donnés en garantie. Cela devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque, d'un montant approximatif de 3,5 milliards \$, à la date de transition. En outre, les gains sur cessions nets antérieurs non réalisés liés à ces opérations seraient éliminés. Les revenus de titrisation seront alors remplacés par le revenu d'intérêt réalisé sur les prêts hypothécaires et sur les actifs additionnels, déduction faite des frais d'intérêt sur la dette garantie associée. Ce changement a un impact sur le calendrier de comptabilisation des prêts hypothécaires, étant donné que le revenu est comptabilisé tout au long de la titrisation. Le montant total du revenu gagné sur la durée des prêts hypothécaires demeure inchangé.

c) Avantages du personnel

Les gains ou les pertes actuariels après la transition aux IFRS pourraient être soit immédiatement comptabilisés en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du « corridor », semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore comptabilisés directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ses options et arrêtera son choix au cours de l'exercice financier 2011, en fonction de l'augmentation potentielle de la volatilité des revenus et des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

d) Paiements fondés sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétroactive les dispositions de la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer un contrôle interne adéquat.

e) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA à plusieurs égards. Cependant, sur la base de son analyse des normes, la Banque a conclu que, dans leur forme antérieure, ses actions privilégiées perpétuelles Séries 9 et 10 auraient été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné qu'elles auraient pu être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de convertir appartenait à la Banque. Il s'ensuit que, pour maintenir la cohérence historique du calcul du résultat dilué par action conformément aux PCGR et aux IFRS, et pour éviter une dilution, la Banque a renoncé de manière unilatérale à son droit de conversion le 17 novembre 2010, écartant ainsi l'incidence possible d'une dilution.

Les différences identifiées dans cette divulgation sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences reconnues de la transition aux IFRS sont considérées comme des énoncés prévisionnels et reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les opérations, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus. La Mise en garde à l'égard des énoncés prévisionnels devrait être consultée à cet égard.

MODIFICATIONS FUTURES AUX IFRS, SUITE À LEUR ADOPTION INITIALE EN 2012 (PRENANT EFFET EN 2013 OU PLUS TARD)

Tout au long du présent exercice, et jusqu'à la conversion aux IFRS en 2012, la Banque continuera d'assurer le suivi des conventions comptables susmentionnées et finalisera son analyse des choix de méthodes comptables autorisées en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer une conversion ordonnée. Au cours de l'exercice 2010, l'IASB a rendu publique une nouvelle norme sur la classification et l'évaluation des instruments financiers et des passifs financiers. Cependant, il ne sera pas nécessaire d'adopter ces modifications avant la date de transition. Des normes clés relatives aux instruments financiers, en particulier la dépréciation des actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs financiers, seront vraisemblablement modifiées. D'autres normes, y compris les normes relatives aux avantages du personnel, aux impôts sur les bénéfices et à la présentation des états financiers, pourraient également être révisées. On ne s'attend pas toutefois à ce que toutes ces modifications soient adoptées avant la date de transition. Par ailleurs, le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres modifications en matière de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives. La Banque continuera d'assurer un suivi vigilant de tous les projets de l'IASB et des règlements du BSIF, pertinents à son information financière et à ses conventions comptables, et rajustera son plan de conversion en conséquence.

D'autres éléments clés de la conversion aux IFRS sont présentés sommairement ci-dessous, y compris le cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS, les communications et la formation, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les politiques d'octroi de prêts et les questions relatives aux fonds propres, ainsi que d'autres éléments susceptibles de contribuer à une transition ordonnée.

CADRE DE GOUVERNANCE DU PLAN DE CONVERSION AUX IFRS

La Banque a constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi adéquatement. Le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également engagé dans la réalisation du plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent, tous les trois mois, des mises à jour sur le calendrier de mise en œuvre de ce plan et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un aperçu de leur incidence sur les états financiers. Le comité de vérification continuera de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre afin de bien remplir son rôle de surveillance du plan de conversion.

COMMUNICATION ET FORMATION

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a mis en œuvre des programmes de formation destinés au personnel clé des services des finances et de l'exploitation dont les membres doivent comprendre les incidences des IFRS et mettre en œuvre ces nouvelles normes. Tout au long de l'exercice 2010, la Banque a offert des programmes de formation et de mises à jour à d'autres composantes de l'institution, dont les services de crédit et de prêts commerciaux et la trésorerie. Alors que la Banque continue de progresser dans la réalisation de son plan de conversion au cours de l'exercice 2011, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS et à fournir au besoin une formation additionnelle aux personnes concernées dans ses rangs.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à son CIIF ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Le CIIF sera l'objet d'un examen approprié, alors que, au cours des prochains mois, les processus et les évaluations des systèmes, y compris les contrôles à l'égard de l'information financière et les contrôles afférents nécessaires aux fins de la transition aux IFRS en 2012, seront finalisés.

POLITIQUES D'OCTROI DE PRÊTS

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par divers services d'octroi de prêts et par le service d'évaluation du crédit. La Banque a rencontré ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes de crédit afin de promouvoir, à l'interne, une meilleure compréhension des IFRS et, partant, une analyse appropriée des états financiers des clients, de même que des incidences de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

INCIDENCES SUR LES FONDS PROPRES

La Banque surveille de près les incidences potentielles de la conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres. La titrisation et les avantages du personnel sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié un avis relatif aux IFRS autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif/fonds propres sera également offerte, permettant d'exclure l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions des nouvelles exigences en matière de fonds propres et de liquidités, formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2010, sont également étudiées très attentivement dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

La Banque évalue soigneusement l'incidence de la conversion aux IFRS sur ses processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation. La Banque n'a identifié aucun changement significatif qui devrait être apporté à ses activités d'affaires.

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration et le comité de vérification de la Banque Laurentienne ont examiné ce communiqué avant sa diffusion aujourd'hui. Les mécanismes et procédures de contrôle de l'information financière permettent au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière, de veiller à ce que les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque soient présentés fidèlement.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2011, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée par les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

VALEUR COMPTABLE DE L'ACTION ORDINAIRE

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au terme de la période.

RATIO DES CAPITAUX PROPRES TANGIBLES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

MARGE NETTE D'INTÉRÊT

La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif total moyen.

RATIO D'EFFICACITÉ ET LEVIER D'EXPLOITATION

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est défini comme le taux de croissance du revenu total, exprimé en pourcentage, moins le taux de croissance des frais autres que d'intérêt, exprimé en pourcentage.

RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

À PROPOS DE LA BANQUE LAURENTIENNE

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 24 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 700 personnes.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à se joindre aux analystes financiers pour la conférence téléphonique qui se tiendra le jeudi 2 juin 2011, à compter de 14 h 00, heure de l'Est. Un numéro de téléphone sans frais — 1-866-696-5910, code 2421638# — permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement.

En mode différé, l'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible de 18 h 00, le jeudi 2 juin 2011, à 23 h 59, le vendredi 24 juin 2011, au numéro 905-694-9451, ou 1-800-408-3053, code 5886153#. Les personnes intéressées peuvent également écouter cette conférence sur le site Internet de la Banque — www.banquelaurentienne.ca — à la section Relations avec les investisseurs. Ce site fournit également de l'information financière additionnelle.

– 30 –

Chef de la direction financière

Michel C. Lauzon

514 284-4500, poste 7997

Relations médias

et Relations avec les investisseurs

Gladys Caron

514 284-4500, poste 7511
tél. cell. 514 893-3963

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 30 AVRIL 2010
ACTIF				
Encaisse et dépôts non productifs				
d'intérêts auprès d'autres banques		69 287 \$	70 537 \$	63 245 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		641 777	95 561	194 816
Valeurs mobilières				
	10			
Disponibles à la vente		1 041 380	1 103 744	1 061 319
Détenues à des fins de transaction		2 248 007	1 496 583	1 490 777
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 012 327	1 658 478	1 591 334
		4 301 714	4 258 805	4 143 430
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente				
		443 456	803 874	569 066
Prêts				
	2 et 3			
Personnels		5 677 165	5 630 788	5 728 762
Hypothécaires résidentiels		8 526 298	8 582 548	8 101 340
Hypothécaires commerciaux		1 664 361	1 638 861	1 408 973
Commerciaux et autres		1 823 234	1 691 190	1 722 876
		17 691 058	17 543 387	16 961 951
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(148 225)	(138 143)	(124 178)
		17 542 833	17 405 244	16 837 773
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		187 400	165 450	148 399
Immobilisations corporelles		63 952	58 536	57 081
Dérivés		120 201	162 610	254 369
Écarts d'acquisition		53 790	53 790	53 790
Logiciels et autres actifs incorporels		110 467	112 369	103 030
Autres actifs		524 547	585 362	637 157
		1 060 357	1 138 117	1 253 826
		24 059 424 \$	23 772 138 \$	23 062 156 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		15 563 425 \$	15 396 911 \$	15 386 337 \$
Entreprises, banques et autres		4 063 085	4 250 819	3 323 558
		19 626 510	19 647 730	18 709 895
Autres				
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 437 259	1 362 336	1 220 759
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		205 923	60 050	590 168
Acceptations		187 400	165 450	148 399
Dérivés		180 805	199 278	231 750
Autres passifs		913 780	947 879	827 449
		2 925 167	2 734 993	3 018 525
Dette subordonnée	4	241 640	150 000	150 000
Capitaux propres				
Actions privilégiées	5	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	5	259 484	259 363	259 363
Surplus d'apport		227	243	226
Bénéfices non répartis		780 668	741 911	702 530
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	15 728	27 898	11 617
		1 266 107	1 239 415	1 183 736
		24 059 424 \$	23 772 138 \$	23 062 156 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non audité)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Revenu d'intérêt						
Prêts		196 505 \$	206 271 \$	180 142 \$	402 776 \$	362 889 \$
Valeurs mobilières		15 210	15 566	17 241	30 776	34 880
Dépôts auprès d'autres banques		1 581	1 002	60	2 583	113
Autres, incluant dérivés		15 507	16 921	29 434	32 428	63 510
		228 803	239 760	226 877	468 563	461 392
Frais d'intérêt						
Dépôts		108 851	113 511	106 778	222 362	218 276
Autres, incluant dérivés		1 166	452	579	1 618	930
Dette subordonnée		2 352	4 379	1 887	6 731	3 837
		112 369	118 342	109 244	230 711	223 043
Revenu net d'intérêt		116 434	121 418	117 633	237 852	238 349
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		28 211	28 184	28 488	56 395	55 467
Revenus tirés des activités de courtage		16 592	13 284	13 742	29 876	26 407
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 003	5 087	4 576	9 090	8 735
Revenus d'assurance crédit		4 498	5 323	4 556	9 821	8 739
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 460	4 107	3 786	8 567	7 312
Revenus de régimes enregistrés autogérés		1 990	2 084	2 313	4 074	4 401
Revenus de titrisation	3	7 564	8 890	328	16 454	4 508
Autres		1 965	1 102	2 691	3 067	4 644
		69 283	68 061	60 480	137 344	120 213
Revenu total		185 717	189 479	178 113	375 196	358 562
Provision pour pertes sur prêts	2	12 000	15 000	16 000	27 000	32 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages sociaux		75 416	72 332	67 617	147 748	132 842
Frais d'occupation de locaux et technologie		34 845	34 464	32 017	69 309	64 159
Autres		24 563	24 162	23 915	48 725	46 931
		134 824	130 958	123 549	265 782	243 932
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		38 893	43 521	38 564	82 414	82 630
Impôts sur les bénéfices		8 751	10 028	10 215	18 779	22 267
Bénéfice net		30 142 \$	33 493 \$	28 349 \$	63 635 \$	60 363 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		3 109	3 109	3 074	6 218	6 148
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		27 033 \$	30 384 \$	25 275 \$	57 417 \$	54 215 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		23 923	23 922	23 921	23 922	23 920
dilué		23 946	23 942	23 937	23 944	23 936
Résultat par action						
de base		1,13 \$	1,27 \$	1,06 \$	2,40 \$	2,27 \$
dilué		1,13 \$	1,27 \$	1,06 \$	2,40 \$	2,26 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Bénéfice net		30 142 \$	28 349 \$	63 635 \$	60 363 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	9				
Gains latents sur les titres disponibles à la vente		2 296	895	2 396	3 693
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente		(466)	(1 480)	(2 153)	(1 877)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(4 259)	(24 232)	(12 413)	(26 470)
		(2 429)	(24 817)	(12 170)	(24 654)
Résultat étendu		27 713 \$	3 532 \$	51 465 \$	35 709 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	NOTES	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Actions privilégiées			
Solde au début et à la fin de la période		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	5		
Solde au début de la période		259 363	259 208
Émissions au cours de la période en vertu du régime d'options d'achat d'actions		121	155
Solde à la fin de la période		259 484	259 363
Surplus d'apport			
Solde au début de la période		243	209
Rémunération à base d'actions	6	(16)	17
Solde à la fin de la période		227	226
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période		741 911	665 538
Bénéfice net		63 635	60 363
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(6 218)	(6 148)
Actions ordinaires		(18 660)	(17 223)
Solde à la fin de la période		780 668	702 530
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9		
Solde au début de la période		27 898	36 271
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		(12 170)	(24 654)
Solde à la fin de la période		15 728	11 617
Capitaux propres		1 266 107 \$	1 183 736 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non audité)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	30 142 \$	33 493 \$	28 349 \$	63 635 \$	60 363 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provision pour pertes sur prêts	12 000	15 000	16 000	27 000	32 000
Gains sur les activités de titrisation	(9 785)	(11 675)	(5 017)	(21 460)	(8 202)
Gain net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(654)	(1 873)	(627)	(2 527)	(2 416)
Impôts futurs	4 190	4 071	4 155	8 261	9 625
Amortissements	2 669	2 601	2 667	5 270	5 288
Amortissements des logiciels et autres actifs incorporels	7 462	7 244	6 446	14 706	12 827
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	(358 921)	(392 503)	571 817	(751 424)	(99 464)
Variation des intérêts courus à recevoir	(13 775)	17 196	(14 262)	3 421	(1 799)
Variation des actifs dérivés	12 575	29 834	(21 836)	42 409	(708)
Variation des intérêts courus à payer	3 813	(3 858)	7 744	(45)	(5 142)
Variation des passifs dérivés	(5 256)	(13 217)	59 511	(18 473)	56 891
Autres, net	112 999	(79 018)	(44 285)	33 981	(42 268)
	(202 541)	(392 705)	610 662	(595 246)	16 995
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette des dépôts	662 510	(683 730)	308 100	(21 220)	434 588
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	266 442	(191 519)	(294 918)	74 923	166 289
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(263 098)	408 971	(127 699)	145 873	305 180
Émission de dette subordonnée, nette des frais d'émission	-	248 403	-	248 403	-
Rachat de débentures subordonnées	-	(150 000)	-	(150 000)	-
Émissions d'actions ordinaires	96	25	9	121	155
Dividendes, y compris les impôts afférents	(12 440)	(12 438)	(11 686)	(24 878)	(23 371)
	653 510	(380 288)	(126 194)	273 222	882 841
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction					
Acquisitions	(191 125)	(1 513 494)	(951 316)	(1 704 619)	(1 974 909)
Produit à la vente et à l'échéance	174 866	2 222 919	894 412	2 397 785	2 342 734
Variation des prêts	(581 291)	(420 622)	(826 470)	(1 001 913)	(1 552 613)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(111 521)	471 939	246 383	360 418	(33 002)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	450 896	387 913	182 256	838 809	283 768
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(10 652)	(12 838)	(11 018)	(23 490)	(16 677)
Variation des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	(187 177)	(359 039)	(20 454)	(546 216)	44 790
Flux de trésorerie découlant d'activités abandonnées	-	-	-	-	8 308
	(456 004)	776 778	(486 207)	320 774	(897 601)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(5 035)	3 785	(1 739)	(1 250)	2 235
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début de période	74 322	70 537	64 984	70 537	61 010
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin de période	69 287 \$	74 322 \$	63 245 \$	69 287 \$	63 245 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :					
Intérêts versés au cours de la période	108 285 \$	128 145 \$	103 324 \$	236 430 \$	229 827 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	6 686 \$	17 989 \$	7 654 \$	24 675 \$	18 933 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indications contraires (Non audité)

1 CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes principales conventions comptables que celles utilisées aux états financiers consolidés annuels vérifiés de la Banque au 31 octobre 2010. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR. Par contre, ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas toutes les informations et les divulgations requises par les PCGR pour des états financiers complets. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels vérifiés au 31 octobre 2010. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Certains chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période considérée.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la convergence des normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par conséquent, la Banque adoptera les IFRS à partir du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés, préparés selon les IFRS, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Des informations financières comparatives pour l'exercice 2011 seront alors fournies, préparées selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1^{er} novembre 2010.

2 PRÊTS

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	AU 30 AVRIL 2011									
	MONTANT BRUT DES PRÊTS		MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS				
Personnels	5 677 165	\$	16 256	\$	5 713	\$	27 997	\$	33 710	\$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 526 298		33 874		7 920		3 099		11 019	
Hypothécaires commerciaux	1 664 361		32 740		15 136		5 697		20 833	
Commerciaux et autres	1 823 234		72 392		46 206		36 457		82 663	
	17 691 058	\$	155 262	\$	74 975	\$	73 250	\$	148 225	\$

	AU 31 OCTOBRE 2010									
	MONTANT BRUT DES PRÊTS		MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS				
Personnels	5 630 788	\$	16 397	\$	5 312	\$	29 294	\$	34 606	\$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 582 548		39 304		4 256		2 861		7 117	
Hypothécaires commerciaux	1 638 861		34 316		10 934		6 212		17 146	
Commerciaux et autres	1 691 190		98 106		44 391		34 883		79 274	
	17 543 387	\$	188 123	\$	64 893	\$	73 250	\$	138 143	\$

2 PRÊTS (SUITE)

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX (SUITE)

AU 30 AVRIL 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Personnels	5 728 762 \$	20 771 \$	6 153 \$	31 670 \$	37 823 \$
Hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	8 101 340	28 377	1 639	2 861	4 500
Hypothécaires commerciaux	1 408 973	29 130	6 104	4 599	10 703
Commerciaux et autres	1 722 876	83 652	37 032	34 120	71 152
	16 961 951 \$	161 930 \$	50 928 \$	73 250 \$	124 178 \$

(1) Inclus des prêts hypothécaires pour des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiel.

PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE					
	30 AVRIL 2011			30 AVRIL 2010		
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début de période	5 312 \$	4 256 \$	10 934 \$	44 391 \$	64 893 \$	41 296 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	11 737	3 867	4 232	7 164	27 000	32 000
Radiations	(12 772)	(658)	(30)	(5 495)	(18 955)	(25 956)
Recouvrements	1 436	455	-	146	2 037	3 588
Solde en fin de période	5 713 \$	7 920 \$	15 136 \$	46 206 \$	74 975 \$	50 928 \$

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas important.

AU 30 AVRIL 2011

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	120 289 \$	30 704 \$	6 876 \$	157 869 \$
Prêts hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	231 566	32 013	27 800	291 379
	351 855 \$	62 717 \$	34 676 \$	449 248 \$

AU 31 OCTOBRE 2010

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels ⁽¹⁾	251 282	26 850	21 085	299 217
	354 485 \$	53 328 \$	28 245 \$	436 058 \$

(1) Inclus des prêts hypothécaires pour des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiel.

3 TITRISATION DE PRÊTS

En vertu du programme de titrisation régi par la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en créant des titres adossés à des créances hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts sur les bénéfices, déduction faite des coûts de transaction, sont constatés dans les autres revenus au poste revenus de titrisation.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	450 896 \$	387 913 \$	182 256 \$	838 809 \$	283 768 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	18 860	17 165	10 524	36 025	15 348
Passif de gestion	(3 384)	(3 335)	(1 636)	(6 719)	(2 325)
Autres	(2 213)	2 127	(883)	(86)	(1 283)
	464 159	403 870	190 261	868 029	295 508
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus ⁽¹⁾	(449 278)	(388 046)	(182 609)	(837 324)	(284 147)
Radiation des frais d'origination	(5 096)	(4 149)	(2 635)	(9 245)	(3 159)
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	9 785 \$	11 675 \$	5 017 \$	21 460 \$	8 202 \$

(1) La totalité est assurée par la SCHL.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels se détaillent comme suit.

	AU COURS DU TRIMESTRE TERMINÉ LE		
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010
Terme moyen pondéré (mois)	30	34	36
Taux de remboursement anticipé	19 %	18 %	18 %
Taux d'actualisation	1,9 %	2,0 %	1,9 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Gains sur les opérations de titrisation	9 785 \$	11 675 \$	5 017 \$	21 460 \$	8 202 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(3 057)	(3 708)	(4 506)	(6 765)	(3 839)
Revenus de gestion	2 082	1 953	1 977	4 035	3 952
Autres	(1 246)	(1 030)	(2 160)	(2 276)	(3 807)
	7 564 \$	8 890 \$	328 \$	16 454 \$	4 508 \$

Au 30 avril 2011, la Banque détenait des droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs s'élevant à 99,8 millions \$ (desquels 99,3 millions \$ étaient liés à des hypothèques assurées) et des comptes de réserve au comptant de 6,6 millions \$.

L'encours total du capital des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 3,2 milliards \$ au 30 avril 2011 (2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010).

4 DETTE SUBORDONNÉE

ÉMISSION

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 (titres secondaires), pour un produit net de 248,4 millions \$. L'échéance contractuelle des billets à moyen terme de série 2010-1 est le 2 novembre 2020. Les porteurs des billets à moyen terme de série 2010-1 ont le droit de recevoir semestriellement des paiements d'intérêt fixe pendant la période initiale de cinq ans se terminant le 2 novembre 2015, à un taux annuel de 3,70 %. Le taux d'intérêt sur les billets à moyen terme de série 2010-1 sera rajusté le 2 novembre 2015 au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,76 % par année.

Les billets à moyen terme de série 2010-1 ne sont pas rachetables avant le 2 novembre 2015. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur les Banques*, du consentement préalable du BSIF et des dispositions décrites dans le supplément de fixation du prix daté du 25 octobre 2010, à tout moment à compter du 2 novembre 2015, la Banque pourra racheter la totalité ou toute tranche des billets à moyen terme de série 2010-1 alors en circulation, au gré de la Banque, en versant un montant au comptant égal à la valeur nominale à laquelle s'ajoutera les intérêts courus impayés.

Les 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 sont présentés au bilan consolidé déduction faite des coûts liés à l'émission non amortis de 1,7 million \$ et d'un ajustement net au titre de la juste valeur de 6,6 millions \$ qui reflète les changements à la valeur comptable préalablement liés à une couverture de juste valeur.

RACHAT

Le 25 janvier 2011, la Banque a racheté la totalité de ses débetures subordonnées, 4,90 %, série 10, échéant en 2016 pour un montant notionnel totalisant 150,0 millions \$. Les débetures ont été rachetées à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

5 CAPITAL-ACTIONS

ÉMISSIONS D' ACTIONS ORDINAIRES

Au cours du trimestre, 3 000 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions à l'intention de la haute direction de la Banque pour une contrepartie au comptant de 96 000 \$ (3 800 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 121 000 \$ au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2011).

ÉMISES ET EN CIRCULATION	AU 30 AVRIL 2011		AU 31 OCTOBRE 2010	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions				
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9	4 000 000	100 000 \$	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$	8 400 000	210 000 \$
Actions ordinaires	23 924 762	259 484 \$	23 920 962	259 363 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion de ses actions privilégiées de catégorie A en actions ordinaires.

GESTION DU CAPITAL

Le capital doit rencontrer des exigences réglementaires minimales, telles que définies par le Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et des règles internes de suffisance en matière de capital.

Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et, à partir du 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'utiliser l'approche standard pour tenir compte du risque opérationnel en remplacement de la méthode de l'indicateur de base. De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif / capital, qui correspond au montant brut de l'actif ajusté divisé par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de la période de six mois terminée le 30 avril 2011.

6 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

RÉGIME D' OPTIONS D' ACHAT D' ACTIONS

Au cours des six premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution. L'information relative au nombre d'options en cours s'établit comme suit.

	AU 30 AVRIL 2011	AU 31 OCTOBRE 2010
	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions		
En cours à la fin de la période	50 275	54 075
Pouvant être levées à la fin de la période	50 275	41 575

RÉGIMES D' UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés d'un montant de 1,8 million \$ ont été converties en 39 559 unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis. Simultanément, la Banque a également attribué 23 736 unités d'actions restreintes additionnelles, dont les droits seront acquis en décembre 2013. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours du deuxième trimestre.

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes pour les employés du secteur Marchés des capitaux, les primes annuelles de certains employés d'un montant de 1,1 million \$ ont été converties en 25 029 unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis. Ce régime ne prévoit aucune contribution de l'employeur et un tiers des unités d'actions restreintes seront rachetées à chacune des trois premières dates anniversaires de l'octroi. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours du deuxième trimestre.

RÉGIME D' UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Au cours du 1^{er} trimestre de 2011, en vertu du régime d'unité d'actions de performance, la Banque a attribué 50 100 unités d'actions de performance d'une valeur de 45,77 \$ chacune. Les droits sur 37,5 % de ces unités seront acquis après trois ans. Les droits sur les 62,5 % des unités restantes seront acquis après trois ans, en fonction de l'atteinte de certains objectifs financiers. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours du deuxième trimestre.

RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

Au cours des six premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution en vertu du régime de droits à la plus-value des actions.

CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Le tableau suivant présente la charge liée à l'ensemble des régimes de rémunération à base d'actions, compte tenu de l'effet des opérations de couverture.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions (revenu)	(873) \$	7 208 \$	4 658 \$	6 335 \$	4 587 \$
Effet des opérations de couverture	2 029	(6 998)	(4 384)	(4 969)	(3 571)
Total	1 156 \$	210 \$	274 \$	1 366 \$	1 016 \$

7 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées	3 525 \$	3 520 \$	1 992 \$	7 045 \$	3 899 \$
Charge du volet à cotisations déterminées	1 263	1 208	1 132	2 471	2 225
Charge liée aux autres régimes	780	805	825	1 585	1 678
Total	5 568 \$	5 533 \$	3 949 \$	11 101 \$	7 802 \$

8 NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 923 315	23 921 693	23 920 906	23 922 490	23 920 088
Options d'achat d'actions dilutives	22 194	19 970	16 035	21 064	16 073
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 945 509	23 941 663	23 936 941	23 943 554	23 936 161

9 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2011			30 AVRIL 2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	3 212 \$	(916) \$	2 296 \$	1 160 \$	(265) \$	895 \$
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente	(653)	187	(466)	(2 037)	557	(1 480)
	2 559	(729)	1 830	(877)	292	(585)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6 789)	2 530	(4 259)	(34 987)	10 755	(24 232)
Autres éléments du résultat étendu	(4 230) \$	1 801 \$	(2 429) \$	(35 864) \$	11 047 \$	(24 817) \$

	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2011			30 AVRIL 2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	3 366 \$	(970) \$	2 396 \$	5 212 \$	(1 519) \$	3 693 \$
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente	(2 526)	373	(2 153)	(2 612)	735	(1 877)
	840	(597)	243	2 600	(784)	1 816
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(18 176)	5 763	(12 413)	(38 535)	12 065	(26 470)
Autres éléments du résultat étendu	(17 336) \$	5 166 \$	(12 170) \$	(35 935) \$	11 281 \$	(24 654) \$

9 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (SUITE)

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES)

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE		TITRES DISPONIBLES À LA VENTE		CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2010	19 230	\$	8 668	\$	27 898 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011	(8 154)		(1 587)		(9 741)
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2011	(4 259)		1 830		(2 429)
Solde au 30 avril 2011	6 817	\$	8 911	\$	15 728 \$

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE		TITRES DISPONIBLES À LA VENTE		CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2009	32 596	\$	3 675	\$	36 271 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010	(2 238)		2 401		163
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010	(24 232)		(585)		(24 817)
Solde au 30 avril 2010	6 126		5 491		11 617
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2010	14 882		(371)		14 511
Variation au cours des trois mois terminés le 31 octobre 2010	(1 778)		3 548		1 770
Solde au 31 octobre 2010	19 230	\$	8 668	\$	27 898 \$

10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

VALEURS MOBILIÈRES**Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Les gains et pertes suivants ont été constatés aux résultats relativement aux titres disponibles à la vente.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Gains nets réalisés	653 \$	1 873 \$	2 037 \$	2 526 \$	2 612 \$
Réductions de valeur constatées aux résultats	(69)	-	(148)	(69)	(148)
Total	584 \$	1 873 \$	1 889 \$	2 457 \$	2 464 \$

Gains et pertes latents sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents bruts sur les titres disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

	AU 30 AVRIL 2011			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	259 280 \$	42 \$	- \$	259 322 \$
par des provinces	397 716	3 242	3	400 955
Autres titres d'emprunt	236 499	5 320	235	241 584
Titres adossés à des actifs	26 435	1 750	-	28 185
Actions privilégiées	61 632	1 172	118	62 686
Actions ordinaires et autres titres	43 852	5 391	595	48 648
	1 025 414 \$	16 917 \$	951 \$	1 041 380 \$

10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 OCTOBRE 2010

	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	432 649 \$	45 \$	24 \$	432 670 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	1 524	52	58 248
Actions ordinaires et autres titres	32 796	3 392	656	35 532
	1 086 959 \$	17 733 \$	948 \$	1 103 744 \$

(1) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

Sous réserve que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut faire le choix de désigner des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières et droits conservés relatifs aux activités de titrisation ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque et servent de couverture économique pour d'autres instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'effet des variations de valeurs de ces instruments.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Inclus dans les revenus de titrisation	(3 062) \$	(9 643) \$	(27 758) \$	(12 705) \$	(20 733) \$

DÉRIVÉS**Tranches inefficaces des relations de couverture**

Le tableau suivant indique les tranches inefficaces des variations cumulatives de la juste valeur des instruments de couverture comptabilisées à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2011	30 AVRIL 2010
Couvertures de flux de trésorerie	42 \$	60 \$	(141) \$	102 \$	(206) \$
Couvertures de juste valeur	(10)	342	(105)	332	(17)
	32 \$	402 \$	(246) \$	434 \$	(223) \$

Autres informations concernant les relations de couverture

Des pertes nettes reportées s'élevant à 10,3 millions \$, présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 avril 2011, devraient être reclassés à l'état des résultats consolidé au cours des 12 prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture de flux de trésorerie liées à des opérations futures était de huit ans au 30 avril 2011.

11 INFORMATION SECTORIELLE

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial s'occupe du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et des opérations liées aux comptes majeurs à l'échelle nationale, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais qui ne sont pas attribuables ou imputés aux secteurs susmentionnés.

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	77 303	\$ 21 840	\$ 28 325	\$ 670	\$ (11 704)	\$ 116 434
Autres revenus	33 548	7 851	2 419	17 202	8 263	69 283
Revenu total	110 851	29 691	30 744	17 872	(3 441)	185 717
Provision pour pertes sur prêts	6 788	4 840	372	-	-	12 000
Frais autres que d'intérêt	91 735	7 289	16 009	14 126	5 665	134 824
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 328	17 562	14 363	3 746	(9 106)	38 893
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 262	5 028	4 072	1 014	(3 625)	8 751
Bénéfice net (perte nette)	10 066	\$ 12 534	\$ 10 291	\$ 2 732	\$ (5 481)	\$ 30 142
Actif moyen ⁽¹⁾	12 601 389	\$ 3 077 899	\$ 5 352 666	\$ 2 588 177	\$ 165 908	\$ 23 786 039

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 JANVIER 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	79 782	\$ 22 556	\$ 28 718	\$ 772	\$ (10 410)	\$ 121 418
Autres revenus	33 182	8 094	2 525	15 469	8 791	68 061
Revenu total	112 964	30 650	31 243	16 241	(1 619)	189 479
Provision pour pertes sur prêts	7 351	7 272	377	-	-	15 000
Frais autres que d'intérêt	91 489	7 567	16 222	12 495	3 185	130 958
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	14 124	15 811	14 644	3 746	(4 804)	43 521
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 533	4 527	4 151	1 024	(2 207)	10 028
Bénéfice net (perte nette)	11 591	\$ 11 284	\$ 10 493	\$ 2 722	\$ (2 597)	\$ 33 493
Actif moyen ⁽¹⁾	12 420 373	\$ 3 033 650	\$ 5 316 481	\$ 2 326 780	\$ 613 879	\$ 23 711 163

11 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	78 531	\$ 20 527	\$ 26 863	\$ 436	\$ (8 724)	\$ 117 633
Autres revenus	32 851	8 598	2 772	14 844	1 415	60 480
Revenu total	111 382	29 125	29 635	15 280	(7 309)	178 113
Provision pour pertes sur prêts	11 542	3 984	474	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	87 305	5 558	12 757	11 657	6 272	123 549
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 535	19 583	16 404	3 623	(13 581)	38 564
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 453	5 928	5 045	1 037	(4 248)	10 215
Bénéfice net (perte nette)	10 082	\$ 13 655	\$ 11 359	\$ 2 586	\$ (9 333)	\$ 28 349
Actif moyen ⁽¹⁾	11 869 619	\$ 2 864 115	\$ 4 965 651	\$ 2 570 640	\$ 680 037	\$ 22 950 062

POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	157 085	\$ 44 396	\$ 57 043	\$ 1 442	\$ (22 114)	\$ 237 852
Autres revenus	66 730	15 945	4 944	32 671	17 054	137 344
Revenu total	223 815	60 341	61 987	34 113	(5 060)	375 196
Provision pour pertes sur prêts	14 139	12 112	749	-	-	27 000
Frais autres que d'intérêt	183 224	14 856	32 231	26 621	8 850	265 782
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	26 452	33 373	29 007	7 492	(13 910)	82 414
Impôts sur les bénéfices (récupération)	4 795	9 555	8 223	2 038	(5 832)	18 779
Bénéfice net (perte nette)	21 657	\$ 23 818	\$ 20 784	\$ 5 454	\$ (8 078)	\$ 63 635
Actif moyen ⁽¹⁾	12 509 381	\$ 3 055 407	\$ 5 334 274	\$ 2 455 312	\$ 393 606	\$ 23 747 980

POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	160 342	\$ 40 438	\$ 54 203	\$ 921	\$ (17 555)	\$ 238 349
Autres revenus	63 543	16 277	5 269	28 846	6 278	120 213
Revenu total	223 885	56 715	59 472	29 767	(11 277)	358 562
Provision pour pertes sur prêts	21 332	9 134	1 534	-	-	32 000
Frais autres que d'intérêt	173 807	9 800	25 364	23 337	11 624	243 932
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	28 746	37 781	32 574	6 430	(22 901)	82 630
Impôts sur les bénéfices (récupération)	6 112	11 438	10 154	2 010	(7 447)	22 267
Bénéfice net (perte nette)	22 634	\$ 26 343	\$ 22 420	\$ 4 420	\$ (15 454)	\$ 60 363
Actif moyen ⁽¹⁾	11 810 169	\$ 2 831 663	\$ 4 850 362	\$ 2 515 241	\$ 711 386	\$ 22 718 821

(1) Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.